



## CONVOCAATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nantes, le 28 Octobre 2025

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'assemblée générale ordinaire du :

**Jeudi 13 novembre 2025 à 19h30**

Les délibérations porteront sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport moral du Président
2. Rapport financier de la Trésorière
3. Approbation des comptes de l'exercice clos
4. Vote du Budget prévisionnel 2025-2026
5. Présentation des rapports d'activités des sections
6. Questions diverses

Nous vous rappelons que conformément aux dispositions des statuts :

- 1. L'Assemblée générale ne peut délibérer que si 1/4 des membres est présent ;*
- 2. Le droit de participer aux votes est réservé aux seuls membres, de 16 ans au moins, à jour de leur cotisation à la date du 13 novembre 2025. Les parents des adhérents âgés de moins de 16 ans peuvent participer à l'Assemblée générale avec voix consultative ;*
- 3. En cas d'empêchement, vous avez la possibilité de vous faire représenter par un mandataire de votre choix, muni d'un pouvoir régulier. Vous trouverez ci-joint un modèle de procuration à compléter et à signer avant de le transmettre à votre mandataire ;*
- 4. Chaque membre présent à l'Assemblée Générale ne peut porter que deux procurations au maximum ;*

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'assurance de nos sincères salutations.

Alexandra TAILLEUX  
Secrétaire générale du Dojo Nantais